

# Droits de l'homme et développement

Depuis quelques années, les réflexions sur les thématiques des droits de l'homme et du développement suivent des trajectoires convergentes. La prise de conscience des liens fondamentaux existant entre les violations des droits de l'homme, la pauvreté, l'exclusion, la vulnérabilité et les conflits a conduit de nombreux pays membres de l'OCDE et donateurs multilatéraux à s'intéresser de plus près à la question des droits de l'homme dans le but d'améliorer la qualité de la coopération pour le développement. Certains ont adopté des approches du développement fondées sur les droits de l'homme tandis que d'autres ont préféré intégrer, explicitement ou implicitement, le thème des droits de l'homme dans diverses facettes de leurs activités à l'appui du développement, et en particulier dans leurs programmes d'action portant sur la gouvernance.

L'**Équipe de projet sur les droits de l'homme** du Réseau GOVNET du CAD est en fait un réseau international qui s'est tissé entre des organismes bilatéraux et multilatéraux d'aide au développement autour de la question des droits de l'homme. Il a vocation à concourir à une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles les donateurs devraient avoir une vision plus stratégique et plus cohérente de l'intégration des droits de l'homme et du développement, et des moyens pour y parvenir, et à dégager un consensus sur ces différents aspects. Dans cette optique, l'Équipe de projet se donne pour mission :

- de fournir le cadre dans lequel s'inscriront les échanges d'informations et de données d'expérience et l'apprentissage collectif
- de promouvoir le dialogue et la collaboration entre les spécialistes des droits de l'homme et d'autres professionnels oeuvrant au développement
- d'élaborer des orientations sur la manière d'intégrer les droits de l'homme de façon plus systématique dans les politiques et les pratiques des donateurs
- de jouer le rôle de centre de ressources dans le domaine des droits de l'homme et du développement pour le CAD et ses organes subsidiaires.

Dans son **programme de travail pour 2007-2008**, l'Équipe de projet sur les droits de l'homme a tenu à mettre principalement l'accent sur l'établissement de passerelles entre les spécialistes des droits de l'homme et les professionnels du développement et gestionnaires de l'aide. Les grands axes retenus sont les suivants :

- **droits de l'homme et efficacité de l'aide** : exploiter pleinement les possibilités qui s'offrent de faire en sorte que le cadre international qui sera tracé pour les droits de l'homme et la Déclaration de Paris se complètent et se renforcent mutuellement
- **droits de l'homme, prévention des conflits et construction de la paix** : recenser les moyens permettant de concilier et d'intégrer les stratégies conduites respectivement dans le domaine des droits de l'homme et dans celui de la paix et de la sécurité
- **droits de l'homme et pauvreté** : établir des points d'articulation plus nombreux entre les programmes d'action en faveur des droits de l'homme et les programmes d'action économique en faveur des pauvres.

Par ailleurs, l'**Équipe de projet sur les droits de l'homme** apportera ses compétences sur la question des évaluations et des indicateurs des droits de l'homme à l'occasion d'une conférence internationale qui doit être organisée par le Réseau GOVNET et consacrée aux approches des donateurs vis-à-vis de l'évaluation de la gouvernance.